

Insee Références

Les entreprises en France

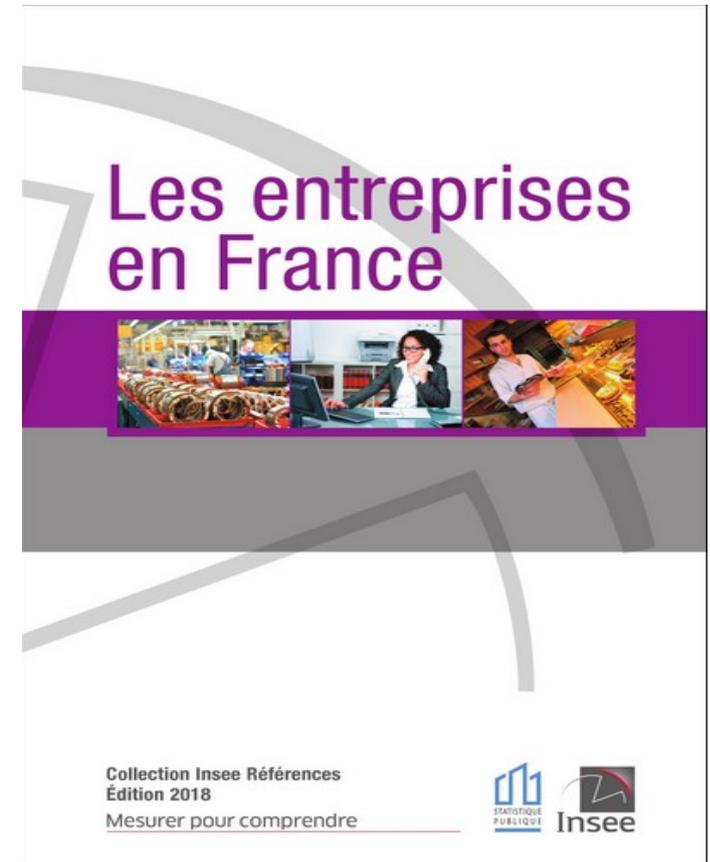
Gabriel Sklénard
Insee



Cnis – 12 avril 2019

1. Quels objectifs visés par l'ouvrage?

- Offrir une **analyse plus structurelle** que conjoncturelle du système productif
- **Illustrer ce que la comptabilité nationale ne montre pas** : l'hétérogénéité des comportements des entreprises, des indicateurs de dispersion, ..
- **Valoriser les micro-données** issues du dispositif Esane : données fiscales et sociales complétées par enquêtes
- Fournir **des éclairages sur des thèmes variés concernant les entreprises** : fiscalité, environnement, mondialisation..., grâce aux enquêtes thématiques, TIC, CIS, CAM PME, Antipol, etc...
- Dresser **une carte d'identité statistique de chaque grand secteur d'activité** : chiffres clés, indicateurs de performance économique et financière



2. Quelle est l'unité statistique retenue jusqu'alors dans l'ouvrage ?

- dans les éditions 2013 et 2014, une définition strictement juridique de l'entreprise : **l'unité légale**
- dans les éditions 2015 à 2018, une définition hybride : l'**entreprise (au sens de la LME)** pour les plus grands groupes ayant une activité en France et l'**unité légale** pour le reste
- pour l'édition 2019, la définition économique : l'**entreprise au sens de la LME**, qui tient compte à la fois des regroupements d'unités légales au sein d'un groupe et de la consolidation des flux économiques et financiers intra-groupes sur le territoire national

3. Quelles conséquences du passage en « entreprise au sens économique » pour l'édition 2019 ?

- 1) une **nouvelle photographie de l'appareil productif en France** : un tissu productif plus concentré, d'importantes réallocations sectorielles, une forte consolidation de certaines variables bilancielle comme les dettes ou les fonds propres
- 2) une vue d'ensemble renouvelée pour **une communication claire et pédagogique** sur ce changement de concept statistique
- 3) une **rénovation** d'un certain nombre de **fiches thématiques et sectorielles** de l'ouvrage pour tenir compte du nouveau concept

- **Une communication claire et pédagogique**

- Le changement de métrique renouvelle l'ensemble des analyses réalisées à partir des données individuelles de la statistique structurelle d'entreprise et nécessite de **le documenter** . En particulier :
- **Le format de la vue d'ensemble est renouvelé en profondeur** et se déclinera en **trois éclairages** qui documentent les principaux impacts du profilage sur les grands agrégats comptables, la méthodologie des algorithmes de consolidation automatique et les effets sur la mesure de la productivité
- Un effort de pédagogie sur les définitions des concepts, des champs d'analyse avec des schémas et graphiques pertinents.

- **La rénovation des fiches thématiques et sectorielles**

- Le passage en « entreprise » a un impact sur toutes les fiches thématiques de l'ouvrage qui mobilisent les sources ESANE et LIFI (il s'agit principalement des fiches « Catégories d'entreprise », « ETI », « PME », « Valeur ajoutée », « Taux de marge », « Echanges extérieurs et entreprises exportatrices », « Investissement ») : par exemple, la prise en compte de la consolidation du CA et du total de bilan conduira à des **reclassements d'entreprise en termes de catégories d'entreprises au sens de la LME** (GE→ ETI, ETI→PME)
- **Les fiches sectorielles rénovées**
 - Tenir compte des réallocations sectorielles/consolidation induites par le profilage et actualiser l'analyse de chaque secteur, tant en termes de poids économique que de performance (ratios comptables et financiers)
 - Limiter les analyses en évolution, du fait de l'absence de profondeur historique dans les statistiques produites en « entreprise » et se centrer sur les analyses en coupe transversale